L'Echo de la Creuse, 29 mars 2013



méme passive, de procéder publiquement au racolage d'autriu et vue de l'inciter à des relations sexuelles en de change d'unit de conomiquement, socialement et passible de deux mois d'emprisonnement et de 3750 euros d'amende. La loi de 2001 de l'autriument et prodre public, note en permettant à police, à l'occasion de la garde à vue des prostituées interpellées, de recueillir des informations sur les réceaux de provéntiems. La plusit des intervenants ont soulignet que ces deux objectifs rivavient pas ét atteints, y compris Charital Jouanno, conseillet du ministre de l'intérier d'alors, Nicolas Sarkozy, c'il oss les regrets disponities soulignant se septiment de ent répondant pas au septemataties et ent répondant pas au spendant des ent répondant pas au sprontituées et des conditions de l'était de santé des prostituées et des conditions de

proposant de revenir à la législation d'avant 2003 à savoir de punir le cacolige d'une amende.

In cacolige d'une amende, anne ce texte autre closse que ce qu'il est, la repartion de ce qui a été ma faito, a résumé le président de la commission des Lois Jean-Pierre Sueur (PS).

Tous les intervenants PS, CRC ainsi que Chantal Jouanno (UDI-UC) ont réclamée et éctes globals promis.

«N'attendons pass» a su contraire éclarie de rigite Giornhier/Maurin (CRC) présidente de la déligation évaluation de la contraire de la prositution et d'autres pour qui l'éradication de la prositution et d'autres pour qui l'éradication de la prositution et des prosituées.

Esthet Benbassa s'est ainsi situé dans la «lignée» qui econdanne le règlementarisme dégradant et le prositution.

Joèle Garriand-Maylam (UMP) a défende le délit de meclaque le mérite d'exister», ell ne faut pas vier l'éradication de cette activité, car une bonne partie des clients (y) ont recours pour répondre à de besions sexuels non safisfaits ou qui une mérite d'exister», ell ne faut pas vier l'éradication de cette activité, car une bonne partie des clients (y) ont recours pour répondre à déclaré à contre-courant Michel Savin (UMP).